

Giselle Biasotto-Motte *

Les entretiens préliminaires **

Les entretiens préliminaires peuvent permettre de faire entrer le sujet dans le transfert et dans le discours analytique. Pour cela, l'analyste cherche, par son acte, à faire appliquer la règle fondamentale et il aura contribué au passage à l'analyse. Sa responsabilité est engagée, mais il revient au futur analysant éventuel d'accepter d'en passer par l'Autre et de prendre en compte les dits émergents de l'association libre.

L'association libre

La durée de ces entretiens me semble variable et en partie en corrélation avec le temps nécessaire à chacun pour entrer dans l'association libre, donc pour accepter de se plier à la règle fondamentale. Cette règle est au fondement de la psychanalyse, mais il en va de l'acte de chaque psychanalyste de la faire exister et de la mettre en fonction pour chaque cas.

Après avoir abandonné l'hypnose, Freud a privilégié l'association libre. Dans « La technique psychanalytique », il l'énonce en ces termes : « Avant de leur demander l'historique détaillé de leur cas, il [le psychanalyste] les exhorte à dire tout ce qui leur traverse l'esprit, même s'ils le trouvent inutile, inadéquat, voire même stupide. Mais il exige surtout qu'ils n'omettent pas de révéler une pensée, une idée, sous prétexte qu'ils la trouvent honteuse ou pénible ¹. »

Dans le séminaire ...*Ou pire*, Lacan commente un mot grec utilisé par Parménide, *adoleskia*, qu'il traduit par « bavardage » et, par extension, par une plainte qui se répète. L'adjectif *adoleskes* signifie « parleur », « diseur de rien ». Je cite Lacan : « On peut considérer que c'est là comme la préfiguration de ce que nous appelons dans notre rude langage [...] *association libre* ². »

Le sujet prenant rendez-vous chez un psychanalyste a l'idée, plus ou moins précise, que la parole peut avoir un effet sur ce dont il souffre, même s'il lui arrive d'être poussé par quelqu'un de son entourage pour faire cette démarche. Face à un problème ou à une souffrance, il est nécessaire qu'il

s'en plainte et vienne adresser sa plainte à quelqu'un qui peut l'entendre. Il s'agit qu'il puisse formuler une demande de changement et que celle-ci soit adressée à l'analyste. C'est un préalable indispensable, notamment dans la clinique avec les enfants pour qu'ils s'impliquent dans une demande et une plainte qui leur soient propres, souvent différentes de celles des parents. La plainte a donc une fonction, même s'il ne s'agit pas d'en rester là. Les hystériques des présentations de Charcot à la Salpêtrière exposaient leurs symptômes corporels mais ne s'en plaignaient pas forcément. En institution, où il n'y a pas de paiement des séances, la première étape pourra être de faire émerger une plainte propre au sujet.

La prise en compte des symptômes n'est pas la même dans le cadre de la psychothérapie et dans celui de la psychanalyse. Dans l'un, le symptôme est à éradiquer et à faire disparaître, car il est vu comme une faille à combler, à colmater. C'est ce que demande le sujet et ce que vise le psychothérapeute. Il y a donc correspondance entre la demande et la réponse. Dans l'autre cas, la psychanalyse, le symptôme est à déchiffrer, car issu d'une satisfaction substitutive dans un conflit entre un désir inconscient et la défense qui a déclenché le refoulement. Tant que la cause de la construction du symptôme n'est pas élaborée et découverte, il va se déplacer sous différentes formes. Il s'agit d'une création du sujet de l'inconscient dans laquelle la façon dont celui-ci a été imprégné par le langage et le pulsionnel sont imbriqués.

Pour pouvoir prendre en compte ces deux faces du symptôme, l'analyste va œuvrer pour faire entrer le sujet dans le transfert. C'est ce que Freud énonçait en 1913 : « Le premier but de l'analyse est d'attacher l'analysé à son traitement et à la personne du praticien³. » La façon dont le langage est venu marquer le sujet et à partir de quoi il s'est construit, va pouvoir être découverte et s'élaborer dans la relation au sujet supposé savoir. Le sujet suppose à l'analyste un savoir sur son symptôme et attend de lui qu'il le lui donne. Il s'attend à ce qu'il réponde à sa demande et pour cela va chercher à se montrer aimable, au sens d'être aimé, aux yeux de celui-ci par rapport à ce qu'il imagine qu'il veut. Mais cela peut être dans le but premier que ce savoir lui permette de faire taire son symptôme, de ne plus en entendre parler, le faire cesser. Il s'agit d'une demande thérapeutique qui est à prendre en compte mais à différer, car l'analyste sait que le symptôme se déplace et n'aura de cesse de changer de support s'il n'est pas élucidé et séparé de la jouissance qui y est attachée, car celle-ci ne cessera de perdurer. C'est un savoir qu'il a acquis de sa propre cure. Il maintient donc ouvert le questionnement sur le symptôme énigmatique. Colette Soler en parle en ces termes : « Or le transfert fixé à l'analyste est un transfert

primairement demandeur : il demande à l'Autre de répondre. L'analyse suppose encore que de ce transfert demandeur, on fasse un transfert producteur, par le biais de ladite association libre ⁴. »

Par la mise en place du transfert, la part pulsionnelle du symptôme pourra être prise en compte. Le déchiffrage et l'élaboration par le langage permettent de séparer la jouissance du symptôme et cette part pulsionnelle est déplacée alors sur l'analyste qui est là en chair et en os. Je cite Stéphanie Gilet Le Bon : « L'analyste, présence plutôt silencieuse, avec un désir énigmatique, prend sur lui l'opacité de jouissance du symptôme. Il est là, en chair et en os, pour apprivoiser – passer les rênes du transfert, dit Freud – et séparer l'objet jouissance d'avec la chaîne signifiante. Il devient l'homme de paille du sujet supposé savoir *et* le semblant d'objet ⁵. »

Dès les premiers rendez-vous, la règle de l'association libre est énoncée par l'analyste : « Dites tout ce qui vous vient à l'esprit, comme ça vient, sans faire de tri. » Mais cette règle peut être difficile à appliquer et cela peut prendre plus ou moins de temps selon les sujets et selon leur rapport à la parole. Elle introduit aussi l'idée implicite qu'un savoir est supposé à l'analysant à travers ses dires. Il s'agit de sortir du discours courant. Par son acte et ses « manœuvres », dit Freud, l'analyste va chercher à provoquer une prise de parole différente du patient, pas encore analysant. Cela peut être, par exemple, en questionnant les préjugés ou les idées reçues qui régissent la vie du sujet sans qu'il s'en rende compte. Questionner les évidences pour faire vaciller les certitudes. Par exemple, lors d'un premier rendez-vous, une femme m'expliquait avoir toujours rêvé voyager et en être empêchée, entre autres, par son symptôme. J'ai demandé alors : « Pourquoi rêvez-vous de voyager ? » Cette question l'a arrêtée et lui a permis d'associer et de parler d'un besoin de fuite de sa part, elle a donc subjectivé ses propos, en sortant des lieux communs ou des valeurs véhiculées par la société. Nous voyons d'ailleurs actuellement comment les idéaux peuvent être variables d'une époque à l'autre. Avec la pandémie que nous traversons ces derniers mois, les voyages vont sûrement prendre une place différente dans le discours ambiant.

« L'analyste met en place les conditions de déploiement de la parole ⁶ », disait Claire Harmand. Tout ce qui peut permettre d'entrer dans un dire ou dans l'association libre est fait pour que la personne perçoive la division qui est la sienne entre ce qu'elle est et ce qui l'anime de façon inconsciente. Le but est que le sujet se pose des questions sur ce qui l'amène, c'est-à-dire sur ses symptômes, pour aller chercher un sens à partir d'un pas-de-sens : « Je n'y comprends plus rien. »

Pour provoquer un dire chez le sujet, l'analyste peut le surprendre pour faire advenir une parole inattendue, de l'ordre de l'association libre. Cela peut être en faisant résonner un mot ou une partie de phrase différemment, par un double sens. La fonction de l'analyste est d'entendre de travers et non pas d'écouter. Proposer un double sens à un mot ou à une phrase est une façon de faire entrer le sujet dans l'association libre et l'amener à s'intéresser, à être curieux des paroles qu'il énonce de façon inattendue. Il s'agit d'interrompre le fil de ce qu'il voulait dire, ou avait prévu de dire alors qu'il n'a pas fini, et qu'il se laisse associer sur une autre idée que l'analyste est venu introduire par son acte. La coupure et l'arrêt de la séance peuvent avoir cette fonction-là. Ouvrir à un autre sens possible qui peut être tout aussi inattendu pour l'un comme pour l'autre. Marie-José Latour parle de l'association libre en ces termes : « [...] il importe de rappeler comment, dès l'invention du dispositif analytique, la règle fondamentale vient troubler l'ordre de la narration et comment une psychanalyse est autre chose que le retour du passé, autre chose que raconter une histoire, fût-ce celle que l'on imagine être la sienne. Pour accueillir la surprise, la règle est la non-préparation ⁷. » Consentir à la non-préparation peut être difficile pour certains sujets et peut prendre du temps.

Accepter de changer le cours de la discussion à partir d'une demande de précision concernant un terme utilisé. Accepter de ne pas finir sa phrase car l'analyste est intervenu en proposant un autre sens possible à partir d'un mot ou d'une phrase utilisée. Accepter d'être dérangé par la surprise de l'intervention du psychanalyste ainsi que par la surprise de s'entendre dire un mot, une phrase ou un lapsus. Dans les deux cas, il s'agit pour le sujet de faire une place à l'altérité : à l'analyste en tant qu'Autre et à la parole qui émerge dans l'association libre et qu'il a à reconnaître comme lui appartenant, signe de sa division, et comme pouvant constituer un savoir sur lui-même. Il s'agit que l'inconscient soit interrogé comme un savoir. Cette surprise est à transformer en questionnement adressé à l'analyste.

Il s'agit aussi de provoquer une interrogation sur le désir de l'analyste : « Pourquoi me demande-t-il cela ? Qu'est-ce qu'il me veut ? » Pour répondre à cette question, au fil de la cure, l'analysant ayant passé le seuil de l'analyse va développer une réponse en construisant son fantasme, dans lequel il attribue, à partir de ce qui cause son désir et de son symptôme, une place et un désir à l'analyste.

La contrainte de l'association libre

Il est demandé au futur analysant éventuel de pratiquer un autre exercice de la parole, c'est-à-dire de consentir à associer librement. De la

durée nécessaire pour accepter cette contrainte dépend la durée des entretiens préliminaires. Le sujet avait déjà un rapport à la parole, mais il lui est demandé, au moins le temps de la séance, de faire place à un autre rapport à la parole. L'analysant énonce alors un discours qui lui échappe, car il dit autre chose que ce qu'il veut dire. Il s'agit qu'il se plie à la consigne. L'association libre n'est pas si libre que cela puisqu'elle dépend de la façon dont nous avons été marqués par le langage. Lacan parle de démission. « L'exercice d'un tel sujet est de se soumettre à l'épreuve de sa propre démission. Le psychanalysant fait un choix d'abdication, de s'éprouver aux effets de langage ⁸. » C'est ce choix qui est en jeu au cours des entretiens préliminaires. Ces termes d'acceptation, abdication, démission ne sont pas très en vogue dans le monde actuel, où la liberté individuelle est valorisée. Mais il s'agira d'accepter d'en passer par l'autre par le transfert.

Les entretiens préliminaires visent à permettre que sa division perçue dans ses propos fasse énigme pour le sujet et s'énonce sous forme de question adressée à l'Autre. Par la répétition de certaines expériences, amoureuses ou professionnelles, faisant symptôme, il peut en arriver à un « Qu'est-ce qu'il m'arrive ? Qu'est-ce que ça veut dire ? » Il cherche une cause à son symptôme. C'est lorsque cette interrogation est adressée à l'analyste et qu'elle s'énonce sous forme de question qu'il y a passage à l'analyse. Le savoir de l'analyste est alors attendu et sollicité pour trouver une réponse.

Les entretiens préliminaires amènent une rectification subjective, donc une prise en compte du rôle du sujet dans ce dont il se plaint et dans ce qu'il répète. Mais cette rectification subjective, tout en étant indispensable, n'est pas suffisante pour passer le seuil de l'entrée en analyse. En effet, il peut arriver que certains, après avoir perçu leur implication dans ce qui leur arrive, pensent qu'ils n'ont qu'à changer ce qu'ils répètent. Mais ce n'est pas une question de volonté, plutôt de répétition inconsciente avec une jouissance associée. Cela ne fait pas question pour eux. En tout cas, si question il y a, ils ne l'adressent pas à l'analyste. Cette adresse à l'analyste est indispensable pour l'entrée dans le transfert et mettre en jeu la part pulsionnelle du symptôme.

Colette Soler l'énonce ainsi : « C'est un fait d'expérience que le symptôme ne conduit à l'analyste que lorsqu'il fait question, lorsque l'analysant saisit cet incompréhensible corps étranger comme étant de lui, porteur d'un sens obscur qui le représente comme sujet à soi-même inconnu ⁹. » Nous pouvons remarquer qu'elle parle du symptôme comme pouvant conduire à l'analyste. Il conduit également et d'abord à l'analyse, comme le disait Lacan lors de sa conférence faite à Yale University en 1975 : « Il s'agit de les

faire entrer [les analysants] par la porte, que l'analyse soit un seuil, qu'il y ait pour eux une véritable demande. Cette demande : qu'est-ce dont ils veulent être débarrassés ? Un symptôme¹⁰. » Nous retrouvons ici la nécessité de faire avec l'altérité et l'inconnu : l'analyste en tant qu'Autre et la part inconsciente du symptôme, inconnue mais que le sujet découvre en acceptant d'entrer dans l'association libre, en ayant un rapport à la parole différent de celui qu'il a habituellement.

Mots-clés : entretiens préliminaires, association libre, accepter, énigme.

*↑ Du pôle 12, Bourgogne Franche-Comté.

**↑ Texte présenté lors de la demi-journée de clôture de l'Unité de clinique psychanalytique de Bourgogne Franche-Comté le samedi 20 juin 2020. Élaboration issue également d'un travail de cartel en cours traitant du passage des entretiens préliminaires à l'entrée en analyse.

- 1.↑ S. Freud, « La méthode psychanalytique de Freud », dans *La Technique psychanalytique*, Paris, PUF, 1953, p. 3.
- 2.↑ J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XIX, ...Ou pire*, Paris, Le Seuil, 2011, p. 130.
- 3.↑ S. Freud, « Le début du traitement », dans *La Technique psychanalytique, op. cit.*, p. 99.
- 4.↑ C. Soler, « Standards non standards », *Link*, n° 12, Forum du Champ lacanien, décembre 2001, p. 89.
- 5.↑ S. Gilet Le Bon, « La responsabilité du psychanalyste », *Mensuel*, n° 7, Paris, EPFCL, mai 2005, p. 20.
- 6.↑ C. Harmand, « À propos de la position du psychanalyste », *Mensuel*, n° 7, *op. cit.*, p. 31.
- 7.↑ M.-J. Latour, « Un marbre généalogique », *Mensuel*, n° 106, Paris, EPFCL, mai 2016, p. 30.
- 8.↑ J. Lacan, *L'Acte psychanalytique*, séminaire inédit, leçon du 7 février 1968.
- 9.↑ C. Soler, « Standards non standards », *art. cit.*
- 10.↑ J. Lacan, « Conférence à Yale University », *Scilicet*, n° 6-7, 1975, p. 32.